



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES REPRISES D'EMPLOI DE DEMANDEURS D'EMPLOI AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022



103 679

**REPRISES D'EMPLOI
AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022**

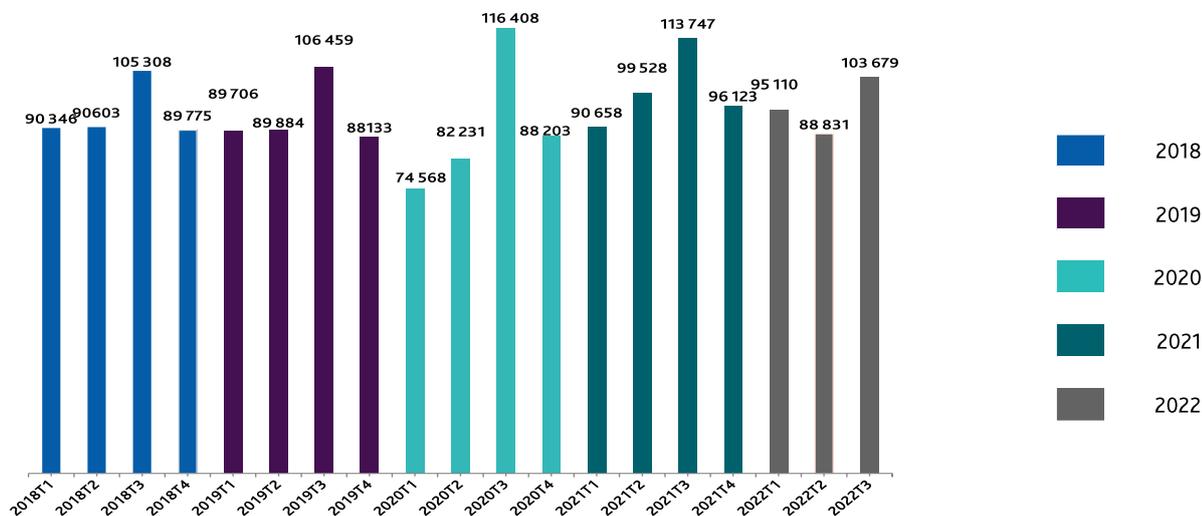
**DONT PRES DE 22 000
POUR LES MOINS DE 25 ANS**

Le taux de retour à l'emploi reste stable par rapport au 3^{ÈME} trimestre 2021

Au cours du troisième trimestre 2022, près de 103 700 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en baisse de 8,9% par rapport au 3^{ÈME} trimestre 2021 et de -2,6% par rapport au 3^{ÈME} trimestre 2019. Sur ces mêmes périodes, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B a baissé respectivement de -9,6% et -13,2%. Ainsi, le taux mensuel moyen d'accès à l'emploi s'établit à 9,2% au 3^{ÈME} trimestre 2022. Celui-ci est stable par rapport à 2021 et augmente de 1,0 point par rapport à 2019. Malgré la baisse annuelle des reprises d'emploi, la forte diminution de la demande d'emploi en catégories A et B permet ainsi au taux de retour à l'emploi de se stabiliser sur un an. Sur un an glissant, plus de 383 700 reprises d'emploi ont été enregistrées. Ce chiffre est en baisse annuelle de 2,1% mais affiche une hausse de +2,1% par rapport à 2019.

GRAPHIQUE 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Définition : La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (pour les emplois non-salariés, salariés de particuliers employeurs, salariés en contrat de droit public ou de droit d'un pays étranger).
Le nombre de reprises d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E [cf. Sources et méthodes].

LES HAUTS-DE-FRANCE ACCUSENT UNE BAISSSE DU NOMBRE DE RETOURS À L'EMPLOI SUR UN AN ...

Au cours du troisième trimestre 2022, 103 679 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en baisse par rapport au 3ème trimestre 2021 qui était une période particulière de forte reprise économique suite aux différentes périodes de confinement fin 2020 et début 2021 (-8,9%). La baisse est moins marquée par rapport au 3ème trimestre 2019: -2,6% (-2,9% en moyenne française). Par ailleurs, le nombre de reprises d'emploi connaît habituellement des fluctuations saisonnières importantes [cf. graphique 1]: on observe en particulier un pic d'accès à l'emploi au troisième trimestre, et à l'inverse un creux au quatrième trimestre. Cette saisonnalité a été perturbée en 2020 par le fort impact des conséquences économiques de la crise sanitaire. Cinquième région métropolitaine à diminuer sur un an, les Hauts-de-France affichent une baisse plus forte qu'en moyenne nationale (-8,9% contre -8,1%). La tendance affichée par plusieurs indicateurs de conjoncture reste favorable en Hauts-de-France. Ainsi, au 3ème trimestre 2022, l'emploi salarié total progresse de 1,1% par rapport au troisième trimestre 2021 (+1,6% en moyenne nationale). En parallèle, le taux de chômage régional a diminué de 0,8 point par rapport au troisième trimestre 2021 pour atteindre 8,9% de la population active (7,1% en France métropolitaine soit -0,7 point sur un an).

... MAIS AFFICHENT UNE STABILITÉ ANNUELLE ET UNE HAUSSE SUR TROIS ANS DU TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

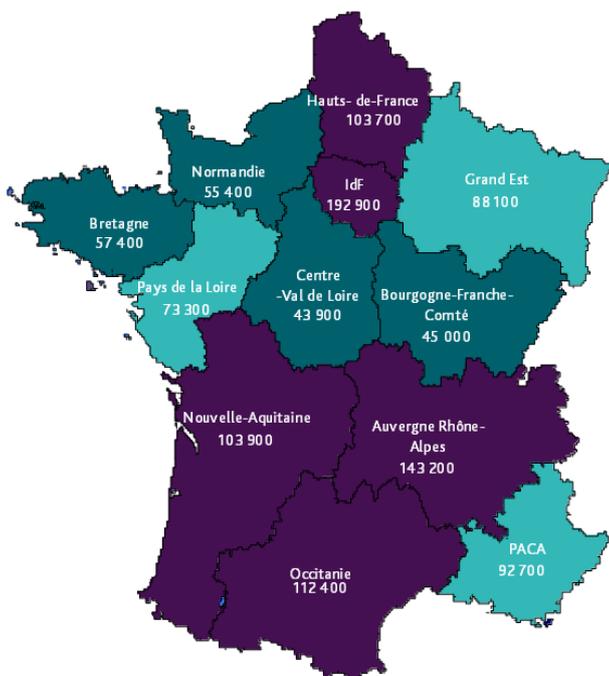
Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, nous avons calculé le taux de retour à l'emploi en comparant le nombre de retours à l'emploi (d'au moins un mois) au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise).

La baisse des retours à l'emploi (-2,6% par rapport à 2019 et -8,9% sur un an) s'accompagne ce trimestre d'une baisse plus importante du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (respectivement -13,2% et -9,6% pour les catégories A et B) et entraîne ainsi une hausse du taux mensuel moyen de retour à l'emploi de 1,0 point par rapport à 2019 et une stabilité annuelle (pour atteindre 9,2%). [cf. carte 2]

Entre le 3ème trimestre 2019 et le 3ème trimestre 2022, les Hauts-de-France affichent une plus forte hausse régionale du taux de reprise d'emploi qu'en moyenne nationale (+1,0 point contre +0,7 point), tandis qu'ils enregistrent tous les deux une stabilité sur un an.

CARTE 1

REPRISES D'EMPLOI AU 3ÈME TRIMESTRE 2022



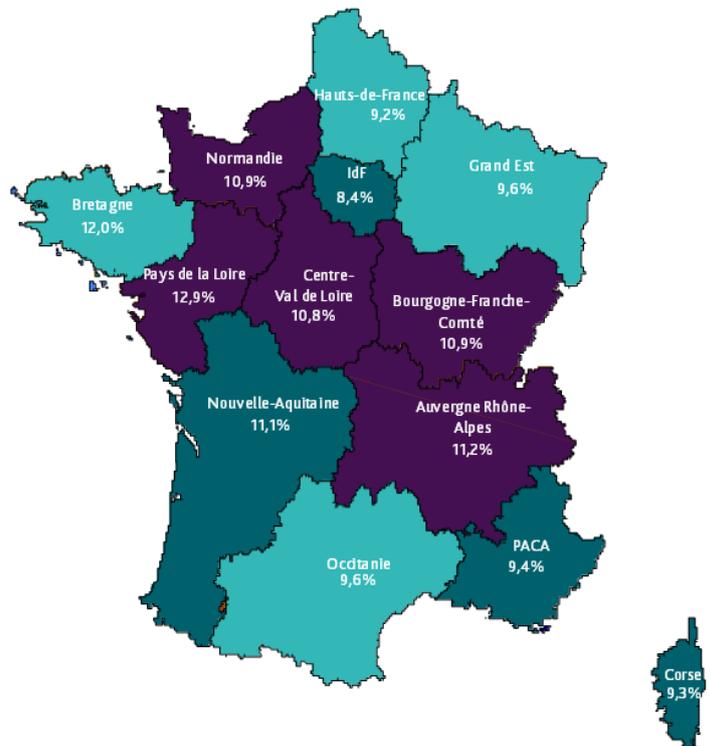
Nombre de retours à l'emploi au 3ème trimestre 2022

FRANCE ENTIERE : 1 156 500

- Plus de 100 000
- 70 000 à 110 000
- 40 000 à 70 000
- Moins de 40 000

CARTE 2

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 3ÈME TRIMESTRE 2022



Variation annuelle taux de retour à l'emploi FRANCE ENTIERE : 0,0 pt (9,7%)

- Hausse
- Stagnation
- Baisse

DES REPRISES D'EMPLOI QUI PROFITENT DAVANTAGE AUX SENIORS SUR UN AN.

Près de 22 000 jeunes ont retrouvé un emploi ce trimestre-ci, soit 21% de l'ensemble des retours à l'emploi (ils ne sont que 15% de la demande d'emploi). Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, ils affichent une baisse : -3,5% (-5,2% en moyenne nationale). Sur un an, ils enregistrent la plus forte baisse parmi l'ensemble des classes d'âge: -12,5% (même tendance en France: -13,4%). Néanmoins, les jeunes présentent le plus fort taux de retour à l'emploi au troisième trimestre 2022 (12,9%), taux en forte hausse par rapport à 2019: +1,4 point (+1,3 point en moyenne française).

Les seniors, avec 17 373 retours à l'emploi d'un mois ou plus, représentent 17% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 26%). Ils enregistrent la seule hausse parmi l'ensemble des classes d'âge par rapport à 2019: +8,5% (même tendance avec +7,8% en moyenne française) mais une légère baisse par rapport à 2021: -2,5% (-1,7% en France). Leur taux de retour à l'emploi reste néanmoins le plus bas dans l'ensemble des tranches d'âge, mais affiche une plus forte hausse qu'en moyenne tous âges confondus sur un an: +0,4 point (+0,3 point en moyenne nationale).

Les femmes présentent une baisse plus modérée du nombre de retours à l'emploi ce trimestre que les hommes: -8,4% sur un an (évolution nationale: -7,2%), accompagnée d'une stabilité de leur taux de retour à l'emploi pour atteindre 9,0%. Les hommes connaissent une baisse plus forte du nombre de retours à l'emploi (-9,3% dans la région et -9,0% en moyenne nationale), qui s'accompagne d'une augmentation de 0,2 point du taux de retour à l'emploi pour atteindre 9,5%.

TABLEAU 1

REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

Données au 3T2022	Volume trimestriel	Variation volume 3T2022/3T2021 (en %)	Variation volume 3T2022/3T2019 (en %)	Taux moyen* trimestriel	Variation taux 3T2022/3T2021 (en pts)	Variation taux 3T2022/3T2019 (en pts)
Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB France	1 156 500	-8,1%	-2,9%	9,7%	0,0 pt	+0,7 pt
Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB HDF	103 679	-8,9%	-2,6%	9,2%	0,0 pt	+1,0 pt
homme	52 561	-9,3%	-4,6%	9,5%	+0,2 pt	+1,0 pt
femme	51 118	-8,4%	-0,5%	9,0%	0,0 pt	+1,1 pt
Moins de 25 ans	21 987	-12,5%	-3,5%	12,9%	-0,3 pt	+1,4 pt
Entre 25 et 49 ans	64 319	-9,2%	-4,9%	9,8%	+0,1 pt	+1,0 pt
50 ans ou plus	17 373	-2,5%	+8,5%	6,0%	+0,4 pt	+1,1 pt
Moins de 12 mois d'inscription	64 135	-3,3%	+4,6%	9,8%	-0,3 pt	+0,8 pt
12 mois d'inscription ou plus	39 544	-16,7%	-12,4%	8,4%	+0,2 pt	+1,1 pt
DEBOE	6 332	-0,5%	+19,9%	4,6%	+0,2 pt	+0,8 pt

*correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus affichent une forte baisse du nombre de retours à l'emploi sur un an: -16,7%. Le taux de reprise d'emploi augmente néanmoins plus fortement qu'en moyenne toutes anciennetés confondues sur un an (+0,2 point en Hauts-de-France et +0,1 point en moyenne française) grâce à une plus forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et B (-19,3% sur un an).

AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022, L'ENSEMBLE DES BASSINS D'EMPLOI ACCUSENT UNE BAISSSE DU NOMBRE DES RETOURS À L'EMPLOI ...

Ce trimestre, tous les bassins d'emploi sans exception voient leur nombre de retours à l'emploi baisser sur un an, le deuxième trimestre 2021 ayant été une période particulière de forte reprise économique suite aux différentes périodes de confinement fin 2020 et début 2021. Les bassins d'Hirson et de Lens affichent les plus faibles baisses (respectivement -1,3% et -1,5%) tandis qu'Abbeville-Ponthieu et Montreuil accusent les plus fortes diminutions annuelles (respectivement -15,4% et -14,1%). [cf. Carte 3].

Sur trois ans, neuf bassins affichent une hausse de leur nombre de retour à l'emploi, dont la plus forte pour Hirson (+9,6%).

... ET DOUZE BASSINS D'EMPLOI CONNAISSENT UNE HAUSSE DU TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

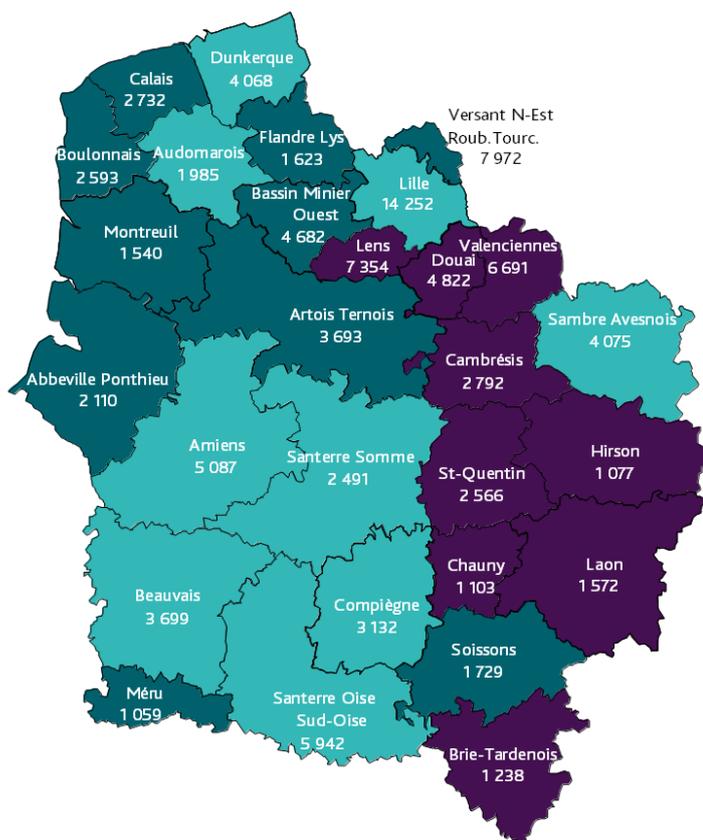
Douze bassins présentent une hausse de leur taux de retour à l'emploi. Lens, qui affichait la 2^{ème} plus faible baisse du nombre de retours à l'emploi, présente la plus forte hausse du taux de retour à l'emploi ce trimestre: +1,0 point grâce à une forte baisse de la demande d'emploi A et B (-11,2%). Hirson affiche la deuxième plus forte hausse avec +0,9 point sur un an, grâce notamment une baisse annuelle de 11,1% de la demande d'emploi en catégories A et B.

Cinq bassins affichent une stabilité de leur taux de retour à l'emploi sur un an: Soissons, Beauvais, Sambre Avesnois, Artois Ternois et Montreuil. A contrario onze bassins accusent une baisse du taux de retour à l'emploi dont la plus forte pour Méru: -0,4 point [cf. carte 4].

Entre 2022 et 2019, ce sont vingt-six bassins qui affichent une hausse du taux de retour à l'emploi, dont la plus forte pour Hirson (+2,0 points).

CARTE 3

REPRISES D'EMPLOI AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022 PAR BASSIN D'EMPLOI



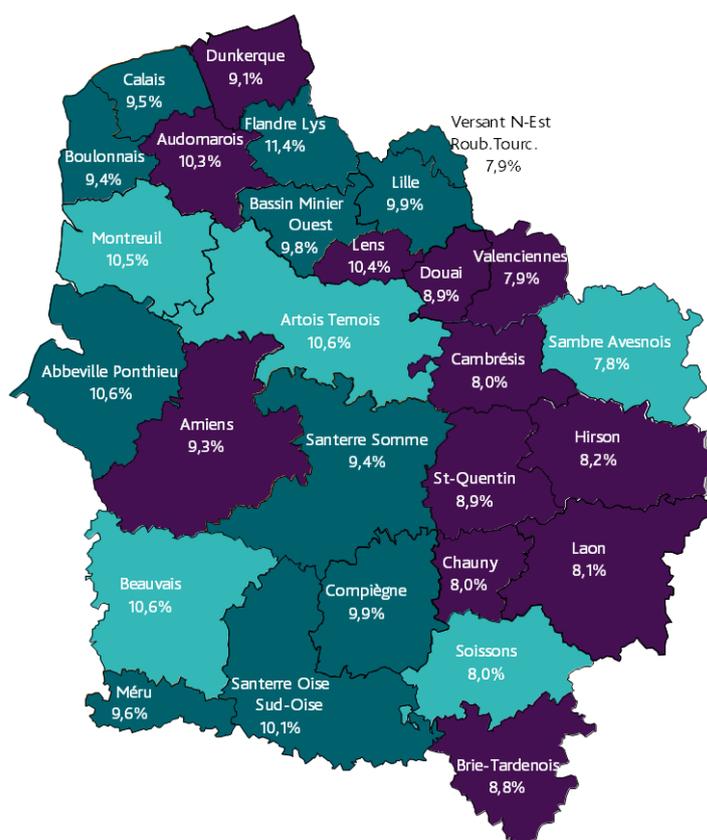
Variation du volume des reprises d'emploi
3T2022 / 3T2021

REGION : -8,9%

- Baisse comprise entre -0,0% et -6,9%
- Baisse comprise entre -7,0% et -10,8%
- Baisse comprise entre -10,9% et -16,0%

CARTE 4

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022 PAR BASSIN D'EMPLOI



Variation du taux de retour à
l'emploi 3T2022/3T2021

REGION : +0,0 pt (Taux: 9,2%)

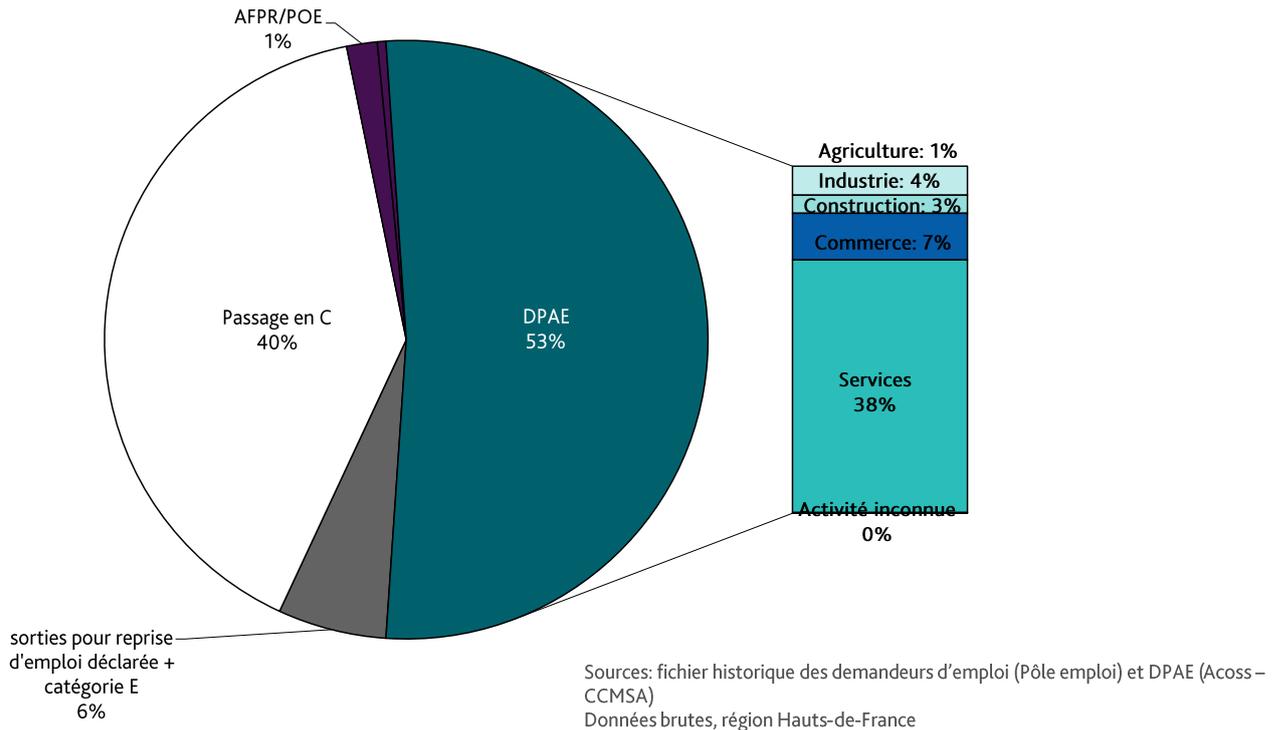
- Hausse
- Stagnation
- Baisse

LA COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI

Au 3^{ème} trimestre 2022, 103 679 reprises d'emploi sont enregistrées par les demandeurs d'emploi n'ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B). Celles-ci ont pour origine différentes sources de données [cf. graphique 2]. Pour les déclarations préalables à l'embauche, nous pouvons faire une analyse détaillée par type de contrat et par secteur. Les déclarations préalables à l'embauche d'un mois ou plus représentent 53% des reprises d'emploi (56% au niveau national). Les déclarations préalables à l'embauche pour des contrats durables représentent 31% des reprises d'emploi (35% au niveau national). Celles pour des contrats non durables représentent quant à elles 22% des reprises d'emploi (21% au niveau national). 40% des reprises d'emploi sont repérées par une bascule en catégorie C* (36% en moyenne nationale) et 6% sont repérées par une reprise d'emploi déclarée ou bascule en catégorie E** (7% au niveau national).

GRAPHIQUE 2

COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI



*Certaines de ces bascules en catégorie C sont associées à une DPAE d'emploi intérimaire (pour lesquelles la durée n'est pas renseignée). Cela représente en moyenne de l'ordre de 8% des reprises d'emploi. En revanche, lorsque les bascules en catégorie C sont associées à une DPAE en CDD de moins d'un mois, elles ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur.

** L'ordre de priorité dans la construction du nombre de reprises d'emploi explique la faible proportion de sorties pour reprise d'emploi déclarée. En effet, un demandeur qui possède une DPAE et renseigne dans le même temps une sortie pour reprise d'emploi sera compté dans le nombre de reprises d'emploi comme possédant une DPAE.

Pour plus de la moitié de ces reprises d'emploi (obtenues grâce aux 54 512 Déclarations Préalables A l'Embauche), nous pouvons établir un profil-type des établissements recruteurs. Plus de sept entreprises sur dix exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans la santé humaine et l'action sociale, dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, ...) et l'hébergement-restauration.

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Activités de services administratifs et de soutien	8 434	15%
Santé humaine et action sociale	7 845	14%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	7 239	13%
Hébergement et restauration	5 561	10%
Industrie manufacturière	4 135	8%
Transports et entreposage	3 712	7%
Administration publique	3 465	6%
Construction	2 830	5%
Enseignement	2 641	5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 340	4%
...
Tous secteurs d'activité confondus	54 512	100%

SOURCES ET MÉTHODES

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (< = 78 heures au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (>78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoess ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
 - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C dus à une légère augmentation de la durée travaillée d'un mois à l'autre dans un même emploi) ;
 - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 ;
 - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.